

Recrutement : les SSII misent sur les cvthèques et la cooptation

Dans les activités informatiques, **93% des recrutements ont donné lieu à la diffusion d'une offre** l'an dernier en France, d'après l'Apec. Mais il existe un fossé entre l'annonce et le poste effectivement disponible. D'autres canaux minoritaires sont jugés plus pertinents : candidatures spontanées, cvthèques, réseaux sociaux ou marché « caché » (cooptation, « chasse »).

« *Le rendement des offres est particulièrement faible dans le secteur... L'utilisation massive et abusive des offres par les ESN (entreprises de services du numérique) s'avère contre-productive : les candidats ne sont pas dupes, et attendent d'être directement contactés via des cvthèques pour s'assurer de la véracité des opportunités d'emploi* », explique l'Apec.

25% des recrutements IT finalisés grâce aux cvthèques

Dans les ESN ou SSII, **le lien entre offre d'emploi et poste à pourvoir est très ténu**. L'Association pour l'emploi des cadres (Apec) rappelle à ce propos que des SSII en situation de concurrence sur un même marché sont susceptibles de publier des annonces similaires correspondant, en fait, à un seul poste à pourvoir.

Par ailleurs, les entreprises du secteur finalisent plus rarement que d'autres leurs recrutements grâce à ces annonces (39%). Pour attirer les talents, elles se livrent une concurrence forte et utilisent différents canaux. **Les cvthèques** sont à l'origine de 25% des recrutements du secteur (contre 6% en moyenne). **La cooptation**, de son côté, a représenté 14% des recrutements IT en 2013. Suivent : l'ensemble des autres moyens à disposition (11%) et **le réseau de relations** (7%).

Les réseaux sociaux pour diffuser des offres

Pour recruter, les entreprises des activités informatiques font très rarement appel à un cabinet (7% des recrutements, contre 26% en moyenne). En revanche, la filière se tourne plus que d'autres vers **les réseaux sociaux pour rechercher directement des candidats** (pour 85% des entreprises actives dans l'IT, contre 73% en moyenne).

Tous secteurs confondus, les réseaux sociaux ont été moins utilisés pour recruter en 2013 (-2 points par rapport à 2012). En revanche, les entreprises ont été plus nombreuses à les utiliser **pour diffuser leurs offres d'emploi et vérifier certaines informations**.

La présélection de cadres par le biais d'un **entretien téléphonique** est également appréciée des recruteurs. Elle est largement pratiquée dans les activités informatiques (83%) et, dans une moindre mesure, l'ingénierie-R&D (66%). Les tests de recrutement sont utilisés par 37% des entreprises IT, contre 47% en moyenne. Sans surprise, plus la taille de l'entreprise concernée est importante, plus les procédures de recrutement sont formalisées et les moyens alloués importants.

Lire aussi

[Emploi : léger rebond pour le recrutement d'informaticiens](#)

[Infographie : la grille des salaires IT 2014 pour la France](#)